

Programme de la Formation

## Diriger un chantier : de la préparation à la réception des travaux

3 jours soit 21 heures de formation

21 heures en formation à distance  
2 étapes de validation

### ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Diriger un chantier : de la préparation à la réception des travaux (à distance)	Distanciel synchrone	jeudi 10 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)
<u>Étapes à valider</u> : 2	Distanciel synchrone	jeudi 17 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)
<u>Date de l'évaluation finale</u> : 18 novembre 2022	Distanciel synchrone	vendredi 18 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)

### CONTEXTE GÉNÉRAL

La conduite de chantier, étape cruciale du projet de construction, nécessite de mettre en place les bons outils au bon moment pour garder une longueur d'avance sur les imprévus. Cette formation s'adresse aux agences d'architecture qui souhaitent aborder la direction du chantier avec sérénité. Elle vous aidera à apporter des réponses efficaces et définitives à chaque événement rencontré sur le chantier. Ceci dans le respect aux dispositions juridiques et administratives des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre.

### OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Approfondir les différentes étapes d'un chantier, de la préparation à la réception des travaux
- Acquérir des méthodes et des outils permettant d'aborder le chantier avec confiance
- Mettre en place des documents et des stratégies pour mieux anticiper les difficultés et désamorcer les conflits et en dernier recours leur apporter une réponse juridique

### PRISE EN CHARGE

#### Comment financer sa formation ?

Les formations proposées par Îlot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation en fonction de votre statut :

Vous êtes **salaré d'agence libérale**, OPCO EP intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur. Pour plus d'informations : [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

Vous êtes **architecte libéral**, le FIFPL prend en charge vos frais de formation. Vous devez justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF. Pour plus d'informations : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

Vous êtes **dirigeant d'agence**, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635\*04 sur le site [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr)

La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes **demandeur d'emploi**, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le

### RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : DUCUING Elsa - 05.62.86.16.33 - [contact@ilotformation.com](mailto:contact@ilotformation.com)

## PUBLIC CIBLE

Ce module de formation est destiné aux professionnels de la maîtrise d'œuvre de conception (montage des dossiers d'appel d'offre et rédaction des pièces des dossiers marchés), et de la maîtrise d'œuvre d'exécution (direction et contrôle des travaux, économie de la construction). Elle s'adresse plus particulièrement aux architectes, à leurs collaborateurs, et aux maîtres d'œuvre d'exécution.

## PRÉREQUIS

Ce module de formation ne nécessite pas de prérequis, mais sera probablement mieux assimilé par ceux qui ont déjà une expérience des chantiers.

### **Prérequis techniques pour les sessions se déroulant à distance**

Disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam (idéal mais pas indispensable) et d'un micro. Vous pouvez également utiliser un casque micro ou des écouteurs de téléphone.

Ou

D'un smartphone ou tablette. Pour cela, nous vous recommandons de télécharger l'application Zoom pour Android ou IOS.

Connexion internet de qualité et stable pour éviter les coupures intempestives.

Navigateurs compatibles et mis à jour : de préférence Chrome, Firefox ou Safari pour un meilleur usage de Zoom et de notre plateforme de formation à distance Moodle.

Privilégier un environnement calme, isolé des bruits.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

### **Pour les personnes en situation de handicap**

En cas de besoins spécifiques, contactez notre référente handicap :

Elsa DUCUING

[contact@ilotformation.com](mailto:contact@ilotformation.com)

05 62 86 16 33

### **Evaluation de la formation en présentiel**

Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.

En fin de formation, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier électronique à l'issue du stage.

### **Evaluation de la formation en distanciel**

Chaque jour de la formation, les présences seront contrôlées et enregistrées par nos soins sur une feuille d'appel.

En fin de formation, un rapport de connexion sera édité et archivé dans le dossier de chaque session.

Une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier électronique à l'issue du stage.

## MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

## Module

# Diriger un chantier : de la préparation à la réception des travaux (à distance)

3 jours soit 21 heures de formation

21 heures en formation à distance

2 étapes de validation

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	jeudi 10 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)
Distanciel synchrone	jeudi 17 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)
Distanciel synchrone	vendredi 18 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)

Étapes à valider : 2

Date de l'évaluation finale : 18 novembre 2022

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Approfondir les différentes étapes d'un chantier, de la préparation à la réception des travaux
- Acquérir des méthodes et des outils permettant d'aborder le chantier avec confiance
- Mettre en place des documents et des stratégies pour mieux anticiper les difficultés et désamorcer les conflits et en dernier recours leur apporter une réponse juridique

## FORMATEUR(S)

DAUTHEVILLE Marc - Architecte DPLG - Expert de justice & Administrateur de la compagnie des experts CEJICAM

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

### Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation virtuelle Zoom permettant au formateur de partager son écran et ses supports, de prendre la main sur l'écran d'un stagiaire si nécessaire et de créer des salles supplémentaires pour faire travailler les stagiaires en petit groupe.

Nous disposons également d'une plateforme LMS Moodle sur laquelle, selon les formations, les participants pourront retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...). Tous nos QCM sont diffusés par des outils numériques de type Google Forms afin que les participants puissent le remplir en direct depuis un PC, tablette ou smartphone.

### Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe visent à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

## PROGRAMME

### Séquence 1 - Préparer le chantier

Webinaire - 3h30

Constituer le dossier d'appel d'offre

Accueil et présentation des participants. Avec présentation et recueil de leurs attentes et de leur connaissance de la mission.

Définir les procédures et les pièces propres à permettre une bonne maîtrise de son chantier

Le dossier d'appel d'offre et ses outils (et les pièces essentielles qui le constitue)

### **Suite séquence 1**

*Webinaire - 3h30*

Consulter les entreprises

La consultation des entreprises (les conditions d'une bonne consultation)

Etude de cas : Elaborer un document permettant de limiter les conflits

### **Séquence 2 - Diriger le chantier**

*Webinaire - 3h30*

Organiser son chantier

La bonne utilisation de la période de préparation du chantier

Les intervenants les liens contractuels et les liens de subordinations, le rôle et le jeu des acteurs

Le livret d'accueil, la sécurité et la santé des travailleurs (PGC, PPSPS)

### **Suite séquence 2**

*Webinaire - 3h30*

Conduire son chantier

Etude de cas : Lister les points essentiels à contrôler avant de démarrer le chantier

La direction de chantier et le contrôle des travaux exécutés

Le compte-rendu de visite de chantier

Les réunions (de chantier, de coordination, de synthèse, ...)

L'état d'avancement des travaux en regard du planning

La comptabilité de chantier (avances de démarrage, situations de travaux, DGD).

Etude de cas : Lister les points contenus dans l'acompte

La coordination et le pilotage des travaux.

### **Séquence 3 - Réceptionner les travaux et gérer l'après chantier**

*Webinaire - 3h30*

La réception des travaux

Le cadre réglementaire et son application dans la pratique (La livraison, le transfert de la garde, la prise de possession des lieux)

La préparation, les participants, la convocation

La visite détaillée des ouvrages

Le PV de réception de chantier

La gestion des réserves.

### **Suite séquence 3**

*Webinaire - 3h30*

L'après-chantier

Mise en situation : Gérer un conflit en s'aidant des outils mis à disposition et la manière de s'y préparer

L'année de parfait achèvement

Les garanties et assurances

La gestion des conflits, des recours et des défaillances d'entreprises

QCM d'évaluation des acquis

Cette formation s'appuie sur l'expérience du formateur dans le domaine de la direction des travaux comme dans celui de l'expertise judiciaire. Il s'appuiera pour cela, sur l'analyse de cas concrets, proposés par lui-même ou par le groupe.